

A'DOM GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 94 rue de Beaumont – 59510 Hem
877 674 010 RCS Lille Métropole
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DU PRESIDENT DU 9 JUILLET 2025

L'an deux-mille vingt-cinq
Le neuf juillet,

Monsieur Mathieu Beerens, né le 25 avril 1986 à Croix (59) demeurant 191^{ter} avenue Charles de Gaulle – 59510 Hem,

Agissant en qualité de Président (le « **Président** ») de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- *Transfert de siège social de la Société,*
- *Modification corrélative des statuts,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

Transfert de siège social de la Société

Le Président décide de transférer le siège social de la Société du 94 rue de Beaumont – 59510 Hem au 191^{ter} avenue Charles de Gaulle – 59510 Hem et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative des statuts

Le Président, en conséquence de la décision précédente, décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

191^{ter} avenue Charles de Gaulle – 59510 Hem »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président de la Société confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

* * *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé électroniquement par le Président.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent acte sous seing privé est signé par voie électronique, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

Signé par :

F051DB8321CE410...

Monsieur Mathieu Beerens
Président